

	PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE (annexe 3)	INFORMATION PUBLIC
	TITRE REESS	DERNIERE MAJ : 01/2023

Contenu de la formation

MODULE 1	MAITRISER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter la législation propre aux associations, coopératives, mutuelles et autres secteurs de l'Economie Sociale et Solidaire ➤ Maîtriser les principes de la comptabilité générale, analytique, économique et financière ➤ Etablir et suivre la gestion par tableaux de bord ➤ Maîtriser les calculs de coûts et rentabilité ➤ Gérer les documents prévisionnels et de suivi de l'activité ➤ Gérer les plannings ➤ Gérer la sécurité physique et des bâtiments.
MODULE 2	DYNAMISER LES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se situer en tant que responsable des ressources humaines : animer les réunions, arbitrer, décider, gérer le temps ➤ Définir une organisation efficace et « sécurisante » pour chacun des membres de l'équipe ➤ Gérer le personnel par l'évolution des compétences ➤ Mettre au point une stratégie d'animation de la vie associative/de la structure de l'ESS afin de donner du sens à l'engagement des acteurs, de mettre en œuvre des techniques d'animation, de développer et valoriser les compétences ➤ Analyser et gérer les situations difficiles et/ou agressives ➤ Appréhender le dialogue social au travers des différentes instances représentatives du personnel
MODULE 3	GERER L'ETABLISSEMENT DANS LE CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situer et cerner les principes fondamentaux fédérant les acteurs associés à l'ESS sur le territoire ➤ Situer les acteurs associés à l'ESS, leur nature, les enjeux ➤ Analyser la réalité complexe d'un territoire en ESS avec ses différentes politiques sociales et publiques ➤ Repérer et comprendre les dynamiques locales, les projets du territoire ➤ Mobiliser les compétences de l'ensemble des acteurs de l'ESS en tant que représentant d'activités partenariales ➤ Diagnostiquer le territoire comme ressource pour mutualiser les compétences et les intérêts économiques et sociaux
MODULE 4	MANAGER UN PROJET	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se situer en tant que pilote du projet ➤ Caractériser l'ensemble des données techniques, financières, humaines et réglementaires liées à la mise en œuvre du projet lié à l'environnement ➤ Evaluer le projet et sa conduite ➤ Mobiliser les ressources pour manager le changement ➤ Adopter les règles de postures professionnelles : confidentialité, secret professionnel, éthique ➤ Appréhender des outils adéquats pour communiquer en interne et en externe ➤ Assurer la relation de promotion de l'établissement ➤ Assurer le montage et le suivi des dossiers administratifs ➤ Rédiger des comptes rendus des réunions « projet » <p>Informers les partenaires impliqués dans le projet.</p>